



# uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

## Quelle ligne doit-on suivre?

Au 21<sup>ème</sup> siècle, mieux vaut être «designer» que producteur...

Le concept de rapprocher le producteur du consommateur final est louable. C'est au premier abord ce que l'on pourrait penser de programmes tels que «de la région pour la région» pour ne citer que celui-ci. L'objectif de ce programme est de vendre environ 20% de la marchandise sous cette marque. Les maraîchers distants de quelques kilomètres des centres d'achat mettent ainsi en avant la fraîcheur des produits. Quid du reste de la marchandise dans les régions à forte production maraîchère? Il partira vraisemblablement, comme aujourd'hui déjà, dans les canaux habituels.

Pourtant, nous sommes en droit de nous poser un certain nombre de questions vu les quelques incohérences, du moins apparentes, dans la stratégie globale des grands distributeurs. Il y a un mois environ, Migros annonçait qu'elle allait centraliser ses achats de produits frais venant de l'étranger afin de garantir qualité et fraîcheur. Et dans la même foulée, elle précisait que la centralisation ne saurait tarder pour les produits suisses. C'est, soit dit en passant, ce que la Coop fait déjà depuis 5 ans. D'une part, il y a une volonté apparente de régionaliser et de faire vibrer la fibre de proximité chez le consommateur et d'autre part, le projet de centraliser les achats. A cela s'ajoute la volonté d'abandonner des filières telles que la dinde ou de délocaliser la transformation du beurre sans craindre le transport de marchandises sur des centaines voire des milliers de kilomètres.

Une stratégie est pourtant claire chez nos grands distributeurs: lancer de nouvelles marques ou lignes de produits, à grand renfort de marketing, même si elles ne représentent que quelques pourcents de la marchandise. L'objectif est bien de mettre sur le marché un produit d'appel. Coop n'a pas fait autrement avec Coop Natura Plan. Après M-Budget ou Prix Garantie, marques d'appel du prix cassé, Migros se lance avec



*Il semble que le soleil jaune sur un fond bleu à le vent en poupe à la Migros...pour les produits régionaux, pour de l'ail de Chine ou pour des clémentines d'Espagne! Pas très clair pour le consommateur...*

succès dans sa ligne «Migros-Sélection» qui aurait triplé ses ventes et qui propose «un assortiment réduit, mais raffiné, constitué de délices sélectionnés du monde entier, portant la marque de leur origine géographique et de leur producteur». Migros s'adresse à un nouveau segment du public, à grand renfort de publicité, en diffusant des images «rétro» de la campagne sur fond de musique vieillotte.

S'il y en a qui doivent se faire plaisir, ce sont les designers de logos qui ne cessent d'émerger dans les étalages. L'ennui c'est que pour poser des marques, logos ou labels, il faut un produit. Et ce produit est issu du labeur des familles paysannes qui, en raison du type d'exploitation ou du segment de marché dans lequel elles se sont positionnées, ne peuvent du jour au lendemain, s'adapter aux nouvelles lignes imposées par les acheteurs. Le problème vient notamment du fait

que ces programmes ou marques sont bien souvent issus de concepteurs de la grande distribution, sans discussion préalable de fond avec les organisations paysannes. D'où la nécessité de négocier avec nos acheteurs, des contrats fixant le prix, la quantité, la qualité, les périodes de livraison et les modes de paiement. La profession, dans cette tendance à la segmentation du marché, doit se montrer solidaire, au-delà des productions et des lignes de produits. Parce que si les consommateurs découvrent souvent un nouveau petit logo, nous n'avons par contre pas souvent entendu parler du prix payé au producteur pour le produit qui tente de respirer sous les logos. Designers et concepteurs: si les prix aux producteurs ne tiennent pas la route, il n'y aura plus de produits pour y coller vos logos; ce serait dommage de scier la branche sur laquelle vous êtes confortablement assis.

*Uniterre*



### Lettre ouverte

Paiements directs

Page 2



### Prix

Equitables pour tous

Page 4



### Paysannes

Forum mondial

Page 5



### International

OGM en Indonésie

Page 7

POLITIQUE AGRICOLE

## Lettre ouverte

**Les paiements directs rétribuent des prestations fournies par les agriculteurs tout au long de l'année. Pourquoi les reçoivent-ils que deux fois par an ?**

A l'office fédéral de l'agriculture et aux cantons.

Madame, Monsieur,

Les paiements directs sont une rémunération pour diverses prestations fournies par les familles paysannes tout au long de l'année. Ces prestations ne sont pas exécutées en décembre et en juillet seulement, mois où les versements sont effectués par l'administration. Il nous semble donc opportun que les paiements directs, comme tout autre salaire découlant d'une activité, soient versés à la fin de chaque mois. Toute personne fournissant des services ou prestations à la société, tels que les employé-e-s de l'Etat, sont payés chaque fin du mois. Pourquoi pas les paysan-ne-s ? Ce principe devrait être accepté sans grande difficulté, puisqu'il nous paraît découler d'une logique.

Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir qu'une bonne part des familles paysannes fait face à de réelles difficultés de trésorerie qui provoquent des périodes d'insolvabilité mettant les familles dans des situations quelque fois critiques. Le versement mensuel des paiements directs pourrait atténuer, voire supprimer ces difficultés. D'autant que les paiements directs, en raison des réformes successives de la politique agricole, représentent un

pourcentage toujours plus élevé des ressources financières.

Les familles paysannes ont le sentiment d'être la banque de la Confédération ou des cantons. Nous souhaiterions donc que les cantons, chargés de verser les paiements directs aux agriculteurs, trouvent au plus vite une solution auprès de la Confédération qui ne devrait pas avoir de problème technique particulier à verser des acomptes réguliers aux cantons. Des efforts de la part de chacun peuvent être fournis afin d'améliorer rapidement la trésorerie des familles. Et ce n'est que justice.

Cette situation risque de se détériorer encore en 2007 avec l'introduction de la prime à la vache laitière. Cette prime va s'ajouter au paquet des paiements directs. Elle ne va donc pas être versée mensuellement comme la paie du lait. C'est donc encore des liquidités en moins.

Nous sommes persuadés que vous trouverez rapidement une réponse à ce problème, principalement administratif. Si tel n'était pas le cas, nous pourrions encourager les familles paysannes à envoyer des factures qui correspondraient au 1/12 de leurs paiements directs à la fin de chaque mois.

Nous espérons que vous trouverez une solution à mettre en œuvre dès janvier 2007 et nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

Uniterre

## Conseil des Etats

**En trois séances, la commission du Conseil des Etats étudie le dossier de la réforme de la politique agricole. La session plénière de décembre devrait s'attaquer au dossier.**

La commission du Conseil des Etats a accepté d'entrer en matière sur le projet PA 2011 début septembre. Lors de sa première séance, elle a simplement fait un rapide tour d'horizon du message du Conseil fédéral.

Lors de la seconde séance mi-octobre, elle s'est essentiellement focalisée sur la réduction des coûts dans l'agriculture. Elle a proposé que les droits de douanes ne contiennent pas d'éléments de protection industrielle. Par cette mesure, elle désire rendre illicite la pratique de certains acteurs en aval de l'achat de produits agricoles, demandent aux agriculteurs d'acheter des marchandises et des prestations à des conditions spécifiques. Les importations parallèles ont à nouveau été au cœur du débat. La commission souhaite faciliter les importations de moyens de production à meilleur prix afin de réduire les coûts de l'agriculture. En outre la commission entérine la proposition de supprimer les subventions à l'exportation. Enfin, elle a décidé d'élargir les compétences du Conseil fédéral en ce qui concerne la désignation des produits issus de l'agriculture biologique étendant ainsi le champ des exceptions au principe de globalité de l'exploitation.

Lors de leur séance de novembre, les députés ont abordé différents points tels

que le transfert des moyens financiers du soutien au marché vers les paiements directs. Ce transfert serait un peu moins important que prévu puisque la commission suggère de continuer à promouvoir la production de lait de non-ensilage ainsi que de freiner la réduction du soutien du lait transformé en fromage en procédant par étape. Par ailleurs, à une courte majorité, elle propose de maintenir des contributions aux raffineries de sucre et de ne pas les limiter aux producteurs.

Sur le plan des paiements directs, elle a largement plébiscité le maintien des échelonnements par surface et nombre d'animaux. Enfin, elle se prononce en faveur de versements de crédits d'investissements pour des entreprises qui transforment des produits de base agricole en augmentent de ce fait leur valeur ajoutée. De nombreuses décisions ont été prises à de très courtes majorités, le Président devant trancher à plusieurs reprises.

Il va donc falloir attendre la session d'hiver du Conseil des Etats pour avoir une image précise de ce que la Chambre suggère. Nous ferons un bilan du premier round dans le journal de décembre.

Valentina Hemmeler

## Aménagement du territoire

**Un collectif d'organisations écologistes a développé un projet d'initiative populaire contre le «mitage» du paysage. Nous avons participé à la journée d'information pour en connaître les objectifs et savoir si ceux-ci pouvaient être partagés par les milieux agricoles.**

L'aménagement du territoire reste un sujet chaud de la politique suisse. Il ne se passe pas une année sans qu'il soit traité. Rappelez-vous que l'an passé nous étions en phase de révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Celle-ci devait permettre d'assouplir les contraintes qui touchent à la diversification agricole. Une partie des mesures proposées ont été retenues alors que d'autres ont été abandonnées suite à diverses oppositions. En 2007, nous devrions assister au lancement de la révision totale de la LAT.

Côté gouvernemental, les études se multiplient pour trouver des solutions à l'épineux et complexe dossier de l'aménagement.

Côté associatif, le terrain est propice au lancement d'initiatives qui permettent, même si elle n'aboutissent pas, d'in-

fluencer la révision. C'est pourquoi pas moins de 3 initiatives populaires touchant à l'aménagement du territoire sont en cours ou quasi sous toit.

L'initiative contre le «mitage du territoire» part du constat suivant:

- La surface d'habitat s'étend au rythme de presque 1m<sup>2</sup> la seconde.
- Les surfaces agricoles sont toujours plus restreintes.
- Presque 500'000 bâtiments se situent hors zones à bâtir et estompent la limite entre zone à bâtir et non constructible.
- Les coûts de cette dispersion sont très élevés pour les pouvoirs publics.
- Le trafic ne cesse d'augmenter.

Fort de cela, les initiants souhaitent:

- Renforcer la Confédération dans son rôle de planification, bien que les cantons demeurent impliqués. Les deux ont la tâche d'utiliser le sol de manière

mesurée, de veiller à une occupation rationnelle du territoire et à une séparation entre zones constructibles et non constructibles.

- Fixer une limite globale de construction en raison de la perte continue de terrains non constructibles. Ce plafond permettrait néanmoins de continuer à construire, mais chaque agrandissement de la zone à bâtir devrait être compensé par un dézonage similaire à un autre endroit. Le mécanisme de compensation n'est pas défini; ce serait à la Confédération de le régler. Il existe néanmoins des exemples de mécanisme de compensation que certaines organisations donnent en exemple tels que des «droits de construction» qui seraient ensuite transférables.
- Préciser les tâches de la Confédération et mieux coordonner le travail de

celle-ci avec les cantons.

Il n'est pas aisé aujourd'hui de réaliser l'impact d'une telle initiative sur l'agriculture. En effet, une initiative a pour objectif de modifier un article constitutionnel qui engendrera des modifications des lois et ordonnances qui y sont liées.

Quid des sols à hautes qualités agronomiques qui sont souvent situés dans les zones où la construction est aussi encouragée? Y a-t-il risque de spéculation foncière?

Quelles conséquences pour les activités para-agricoles? Seraient-elles restreintes? C'est ces points qui seront discutés au prochain comité d'Uniterre au mois de décembre. N'hésitez pas à nous donner votre avis.

LA VIE DES SECTIONS...

# Pour une récolte de rampon avec Maître Poncet...

Maître Poncet était invité à intervenir dans un débat à la Radio Suisse Romande en marge du salon Goût et Terroir à Bulle. Ses interventions ont suscité la réaction d'un membre de la section genevoise d'Uniterre.

Cher Maître,

Je vous écris suite au débat auquel vous avez participé ce matin à la radio, dans le cadre du salon des produits du terroir à Bulle.

Je n'ai pas pu entendre cette fois-ci vos propos. Cependant un collègue me les a relatés avec passablement de dégoût.

Avant de commencer j'aimerais attirer votre attention sur le fait que mes remarques ne concernent que moi, en tant que travailleur agricole, consommateur, citoyen et homme naturalisé dans cette fabuleuse cité de Calvin.

Cher Maître, il paraîtrait que l'avenir des paysans semble compromis par le fait que les produits agricoles restent chers voir trop chers. Comment pouvez-vous soutenir de tels arguments alors que :

- ces paysans se sont battus pour entretenir une terre permettant de nourrir toute une population et même de la

sortir de la famine ; une population dont vous faites encore partie,

- ces paysans n'ont pas vu le prix de leur labeur augmenter avec ce fameux coût de la vie,

- ces paysans doivent de plus en plus trouver un travail en dehors de leur exploitation,

- ces paysans entretiennent le paysage,

- ces paysans se trouvent embarqués dans un système vertigineux d'endettement,

- ces paysans sont abattus par les paperasseries de contrôle voir de sur-contrôles afin de pouvoir toucher ces subventions fédérales qui leur permettent de survivre.

De quel monde faites-vous partie pour remettre en doute l'un des plus vieux métier du monde ? Un métier sédentaire qui a permis le développement des villes et la richesse des seigneurs et plus tard le pouvoir des teneurs de capitaux.

Vous êtes-vous déjà mis à la place des

jeunes qui devront reprendre l'exploitation familiale ?

Quel chant êtes-vous en train de fredonner avec tant de désinvolture et de mépris pour le labeur de la terre ?

Quel pain mangez-vous donc pour ignorer la saveur de vos ancêtres ?

Cher maître, je ne vous connais pas assez mais vos propos légers ont des répercussions sur la population qui n'est pas sans dommage. Si c'est de l'humour, je vous avoue ne pas le comprendre et cela me plonge dans le doute.

Vous parlez de la cherté des produits locaux. C'est très bien mais que pensez-vous du tarif des avocats défenseurs de la justice ? Ne pourrions-nous pas tirer les mêmes conclusions que pour l'agriculture ?

Pour ma part, j'ai les mains pleines de terre et je m'en flatte. Je me battraï pour un avenir de l'agriculture fait de plus en plus d'exploitations agricoles, avec de moins en moins de spécialisation.

Je le crierai haut et fort et si le salaire des ouvriers doit monter, le votre devait être revu à la baisse car votre humour décapant n'a pas de sens si ce n'est de démonter des valeurs dont nous avons besoin.

Cette lettre sert également d'invitation à un débat dans les champs pour la récolte du rampon au moment du dégel. Je vous promets de ne pas détruire votre apparence qui vous sert tant à amuser la galerie des opportunistes et soit disants dérangeurs publics. Des gens comme vous, cher Maître, je pense qu'ils sont inutiles voir dangereux. Voilà ce que vos propos m'inspirent.

Alors si vous désirez éclairer ma modeste lanterne, appelez-moi ou bien venez me rejoindre sur cette terre qui est aussi la vôtre.

*Laurent Vu, section Uniterre Genève*

## AGRICULTURE CONTRACTUELLE DE PROXIMITÉ

# Vers une plate-forme de compétences romande ?

Depuis maintenant plus de trois ans, l'agriculture contractuelle de proximité s'est passablement développée en Suisse romande. Sous l'impulsion des paysans de l'Affaire TourneRêve des Jardins des Cocagne, de la Clef des Champs et d'Uniterre, des initiatives ont vu le jour au Jura, à Neuchâtel, à Vevey, à Lausanne, à Renens et dernièrement à Fribourg. Cet automne, ce sont plus de trois mille familles qui ont reçu leurs paniers de produits provenant d'une des quatorze initiatives d'agriculture contractuelle que compte aujourd'hui la Suisse romande

Cet engouement rapide et croissant - des idées pour de nouveaux projets ne cessent d'arriver au secrétariat - apporte son lot de satisfaction mais soulève également maintes interrogations, questions et problématiques en tous genres chez les producteurs comme chez les consommateurs.

Partant du principe que les réponses aux questions des uns font le bonheur des autres, l'idée d'une plate-forme romande de compétences en matière d'agriculture contractuelle a germé au

sein d'Uniterre. Une première séance a eu lieu dans le courant du mois de novembre 2006. Elle a réuni l'ensemble des représentants des organisations actuelles ainsi que des personnes intéressées à en développer d'autres. Il y avait bien entendu des paysans et des maraîchers, mais également un nombre important de consommateurs, pour la plupart bien investis dans leur organisation respective. Un économiste d'Agriidea était également présent. Autant dire que les discussions ont été fortes intéressantes...

Un tour de table a permis de faire connaissance. Chacun a pu présenter son organisation. Puis, dans le but de définir les grandes lignes et les objectifs de cette plate-forme en création, chacun a pu transmettre et s'exprimer sur ses attentes (d'ordre techniques ou d'ordre plus général). Regroupées par catégories, celles-ci ont permis de définir les grandes lignes suivantes:

1. **Défense professionnelle et communication vers l'extérieure.** La plate-forme aurait un rôle de porte-parole des revendications

et des idées fortes de l'agriculture contractuelle (par exemple: souveraineté alimentaire, accès à la terre, sensibilisation des consommateurs, prix rémunérateurs, qualité des aliments, santé, visage de l'agriculture de demain, etc.). Elle pourrait avoir un rôle promotionnel et de sensibilisation (écoles, médias, débats, actions de promotions, etc.). Le développement d'un site internet pourrait également être à l'ordre du jour.

2. **Travail sur le prix des produits et recherche de fonds.** La plate-forme serait un lieu de réflexion et de travail sur le prix d'un produit (formation d'un prix, transparence des prix, qu'est-ce qu'un prix équitable, rémunérateur, etc.). Elle pourrait également être utile pour la recherche de fonds (pour le lancement d'un nouveau projet, pour des événements promotionnels, etc.).

3. **Réponses à des problèmes internes et techniques.** La plate-forme servirait comme réseau de compétences

spécifiques qui intégrerait des agriculteurs, les consommateurs et toutes autres organisations susceptibles d'apporter des réponses aux problèmes posés (aspects légaux, organisation administrative, gestion des fluctuations de rendement, logistique des distributions, fond de réserve, assurances, etc.). Un catalogue de compétences pourrait ainsi se créer petit à petit.

Al'issu de cette séance, deux propositions de groupes de travail ont été faites. Le premier est axé sur la communication. Il devrait travailler à l'élaboration d'une plaquette de présentation de l'agriculture contractuelle et de la plate-forme. Le deuxième envisagerait de se pencher sur la question des prix.

La forme et les statuts de la plate-forme ne sont pas encore définis. Néanmoins toutes les personnes présentes étaient, semble-t-il, convaincues de son utilité. Une prochaine rencontre est d'ores et déjà fixée pour l'année prochaine. Vous serez bien entendu informés de son évolution par l'intermédiaire du journal.

*Nicolas Bezençon*



COMMERCE ÉQUITABLE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

# « Le commerce équitable est la meilleure alternative au pillage »

Du 30.11 au 2.12.2006, Uniterre et Brücke - Le pont organisent dans un centre commercial (!) fribourgeois un Petit marché équitable. Diverses organisations vendront des produits du commerce équitable alors qu'Uniterre y promouvra « Notre Panier bio », le nouveau projet d'agriculture contractuelle de proximité fribourgeois. Nous avons rencontré Thierry Pleines qui coordonne cet événement. Il est responsable du programme de développement rural au Togo et au Bénin chez Brücke - Le pont, l'organisation de coopération au développement des syndicats membres de Travail Suisse.

**Quels sens cela a-t-il d'associer de l'artisanat bolivien, des fruits camerounais, des cosmétiques africains et des produits fribourgeois dans une même vente ?**

T.P. : cela a beaucoup de sens ! Tout d'abord, cela relève d'une démarche commerciale. De nombreux consommateurs sensibles aux questions de solidarité internationale sont aussi intéressés aux produits de proximité. Et vice-versa. C'est la même raison qui fait que les produits équitables sont de plus en plus souvent labélisés bio et inversement. Un deuxième argument est celui de la sensibilisation, à l'égard des client-e-s moins averti-e-s : en faisant se rencontrer une mangue équitable et une pomme fribourgeoise, nous espérons surprendre les consommatrices et susciter leurs questions.

**On peut se demander en quoi se ressemblent un produit de Notre Panier bio et un aliment importé, même s'il est labélisé Max Havelaar. Vu que les producteurs européens et africains vivent dans des conditions si différentes, peut-on tirer des parallèles ?**

T.P. : il y a un problème crucial auquel tant l'éleveur de la Sarine que le riziculteur africain sont confrontés : le prix de vente de leurs produits. Lors du débat sur la souveraineté alimentaire qui a eu lieu au Salon Goûts et Terroir, tant Valentina Hemmeler (Uniterre) que M. Saliou Sarr (ROPPA) du Sénégal, tout deux représentants de milliers de paysans, ont montré à quel point les producteurs ont perdu la maîtrise des prix. Des produits importés à prix cassés déstabilisent les marchés nationaux ou supranationaux suite à la libéralisation des marchés. Ceci implique que des milliers de paysans tant au Nord qu'au Sud sont forcés de vendre leurs produits à des prix proches, voire inférieurs aux coûts de production, qui sont eux explicitement liés au lieu de production. Paysans d'ici, paysans d'ailleurs, c'est donc le même combat: celui du juste prix.

**Tu évoques la notion de souveraineté alimentaire, un concept qui a été déposé officiellement par le mouvement paysan Via Campesina (dont Uniterre est membre). Est-ce que le**

**commerce équitable est compatible avec la souveraineté alimentaire, qui donne la priorité aux circuits locaux plutôt qu'aux exportations ?**

T.P. : excellente question ! A mon avis, si un label Max Havelaar signifiait uniquement une plus-value pour le producteur, alors il y aurait un problème : les caféiculteurs, par exemple, se concentreraient sur cette culture



**Thierry Pleines, responsable du programme de développement rural au Togo et au Bénin chez Brücke-Le pont et coordinateur de l'organisation du Petit marché équitable.**

d'exportation et resteraient livrés à une dynamique internationale sur laquelle ils n'ont aucune prise. C'est d'ailleurs un des arguments de Nestlé contre le commerce équitable : ils disent que, s'ils payaient mieux leurs petits fournisseurs, tout le monde se mettrait à en produire et cela aboutirait à une surproduction de café. Entre nous, si cette analyse est judicieuse, ne risque-t-on pas une surproduction de PDG's de Nestlé ? Plus sérieusement : la démarche n'est équitable que si les paysannes et producteurs choisissent telle culture de manière souveraine. Et il est important, comme prévu par normes internationales pour les labels équitables, que des moyens importants soient mis à leur disposition pour diversifier leurs cultures (sous la forme de conseils, de visites d'échange et d'aides financières).

**Néanmoins ne serait-il pas préférable que les productrices de savon de karité ou les planteurs de litchis camerounais desservent avant tout leur marché ?**

T.P. : qui doit prendre cette décision ? Les ONG, dont celle pour laquelle je travaille, rendent les producteurs attentifs au fait que l'accès au commerce équitable est difficile, cher et, finalement, ne représente qu'une niche qui absorbe quelques pour cents d'une production nationale. Mais dans l'optique de la souveraineté il revient aux pays producteurs de déterminer leur politique alimentaire. A ma connaissance on n'a pas constaté que l'exportation de produits équitables se soit faite au détriment des consommateurs locaux... au contraire des productions non équitables ! Si le commerce équitable parvient à accroître sa part de marché, ce que je souhaite vivement, il faudra garder à l'œil le risque que les consommateurs locaux soient pénalisés.

**Le commerce équitable est critiqué, même par des altermondialistes ! Un reproche est qu'il ne remet pas en question l'idéologie du marché, que c'est uniquement un pis-aller.**

T.P. : lorsque je suis en Afrique, il y a un problème fondamental de l'économie de marché qui me saute aux yeux : elle ne considère que la demande solvable. En clair : une personne affamée ne compte que si elle a les moyens de payer sa nourriture. Sur le marché, un pauvre qui a faim n'existe pas, alors qu'un riche touriste qui achète du manioc pour l'emporter en souvenir vaut le poids de son porte-monnaie... Le commerce équitable ne change pas cette équation, mais contribue, déjà, à ce que les producteurs ne soient pas affamés.

Des milliers de paysannes et de paysans peuvent vivre de leur travail, en conservant leur dignité car ils sont rétribués en fonction de leur capacité à produire des aliments d'excellente qualité. Quelles sont les alternatives concrètes ? Le commerce non équitable, qui augmente le nombre de miséreux ? L'assistanat, qui ne résout rien ? Bref, je salue le fait que l'on pose beaucoup de questions au commerce

équitable ... tout en souhaitant qu'on en pose encore plus à Nestlé et aux autres profiteurs qui refusent, malgré les ressources intellectuelles de leurs milliers d'ingénieurs et économistes bien payés, d'affronter la complexité du commerce équitable. Le commerce équitable est la meilleure alternative au mode dominant du commerce. Au lieu de piller les ressources du Sud et de profiter de la misère pour imposer des prix ridicules qui appauvrissent encore les productrices et producteurs, le commerce équitable ose intégrer la notion d'équité et de développement durable dans les affaires. Le commerce équitable pose clairement la question du prix payé au paysans, rejoignant en cela la démarche de l'agriculture contractuelle.

**D'ici quelques jours tu seras dans un centre commercial, au milieu des publicités pour des jouets chinois ou pour des chaussures soldées. Est-ce que ce Petit marché équitable sera plus qu'une animation exotique ?**

T.P. : C'est un peu un pari, dont nous tirerons les enseignements. Mais c'est avant tout une action concrète pour toucher des gens non initiés. Ainsi le Panier bio trouvera de nouveaux adeptes. Ainsi des consommateurs auront eu accès à des cadeaux de Noël moins cyniques que les catalogues dominants. Et ainsi, finalement, des paysannes et des paysans africains, asiatiques, latino-américains et fribourgeois accéderont à des revenus corrects. C'est tout ce que je souhaite, en invitant toutes personnes intéressées à déguster des produits originaux, excellents, et d'origine certifiée... sans obligation d'achat !

*Propos recueillis par Nicolas Bezençon*

**Pour plus d'informations:**  
Brücke-Le Pont  
Rue St-Pierre 12  
1700 Fribourg  
026 425 51 51  
www.bruecke-lepont.ch

INTERNATIONAL

# «Les paysannes sèment l'égalité»

**Le Congrès mondial des femmes de La Via Campesina s'est tenu en Galice à la mi-octobre. Il avait pour thème la signification de l'égalité dans une perspective féministe et les revendications des femmes paysannes au niveau mondial pour faire en sorte que l'égalité devienne une réalité pour toutes. Uniterre a été représenté par Heidi Tombez.**

Depuis quelques années, une «commission femmes» existe au sein de La Via Campesina. Dans la présentation du congrès, La Via Campesina déclarait «*En tant que paysannes, nous jouons un rôle très important dans la production alimentaire. Selon la FAO, nous produisons 70% de l'alimentation familiale dans les pays du Tiers-Monde et 50% au niveau mondial. Malgré cela, la pauvreté, la faim et le manque de reconnaissance professionnelle nous affectent particulièrement dans le monde entier, ce qui empêche d'atteindre une vraie et totale égalité des chances*».

## Quelles ont été les motivations qui vous ont amenée à vous rendre à ce congrès?

H.T.: il y avait la curiosité de voir où en est le féminisme. De voir l'évolution entre celui qu'on a connu il y a 20 ans et celui d'aujourd'hui. Participer à un congrès mondial était l'opportunité de voir quelque chose de nouveau, de rencontrer d'autres personnes et d'autres réalités. Cela permet aussi de relativiser nos propres réalités. Cela m'a donné envie de faire un suivi.

## Comment s'est déroulé le programme?

H.T.: les deux premiers jours étaient largement consacrés à la question du féminisme tandis que par la suite, on a abordés les aspects liés à l'agriculture. Quant au timing, il fallait s'adapter: horaires élastiques et débats prolongés souvent au delà de minuit. Ce que je constate en discutant avec d'autres femmes, c'est que beaucoup d'entre elles travaillent bien plus qu'auparavant. Elles travaillent plus à l'extérieur - sur l'exploitation ou ailleurs - sans pour autant avoir réduit les tâches au foyer. Les hommes n'ont pas forcément augmenté leurs heures à la maison et ce n'est pas que de leur responsabilité. On ne laisse souvent pas d'espace à l'aide. De mon point de vue, la pratique montre qu'il faut composer, discuter entre femmes et hommes et non s'opposer. C'est vers un réel partage concerté des tâches qu'il faudrait tendre.

## Quels ont été les points forts du congrès?

H.T.: les femmes d'Amérique latine avaient des témoignages particulièrement poignants sur les situations qu'elles vivaient. En fait les échanges entre les différentes délégations étaient très intéressants; tous les continents sauf l'Afrique étaient représentés. Je peux citer quelques exemples qui m'ont frappé. Les Autrichiennes, nous

ont appris que jusqu'en 2006, il n'était pas possible pour une femme d'acheter des terrains. Je n'imaginai pas une chose pareille à nos portes. Quant aux françaises, lors du décès du mari, elles n'ont pas droit à une rente de veuve en tant que paysannes. Cet état de fait engendre souvent de grandes difficultés. Par contre, en Galice, les femmes et les hommes sont égaux devant la loi. De l'autre côté de l'océan, nous avons eu des témoignages qui étaient liés aux produits, aux droits de produire. Par exemple en Bolivie, les familles paysannes subissent la pression américaine lorsqu'elles cultivent une de leur plante traditionnelle: la coca. Pourtant cette plante est ancrée dans la culture andine. Et dans certaines régions, il n'y a pas grand chose d'autre qui pousse. Leurs plantations sont régulièrement détruites. Les boliviennes témoignent aussi d'un problème récurrent qui est celui de la violence conjugale que l'on retrouve aussi dans les témoignages des mexicaines et des brésiliennes. Ce qui était vraiment intéressant, c'était leur motivation, leur volonté de changer les choses ensemble.

Aux USA, si les cultures sont nombreuses, elles appartiennent le plus souvent aux multinationales. Les producteurs ne sont bientôt plus que des employés. Ce qui rend difficile la vente directe par exemple, à moins de sortir complètement du système. Par contre il semble qu'un mouvement important de consommateurs désirant savoir ce qu'ils mangent se crée. C'est donc potentiellement bon pour l'avenir.

Quant à l'Asie, région encore relativement peu structurée au niveau de La Via Campesina, nous avons eu le témoignage des vietnamiennes, des indiennes et des coréennes.

## Avez-vous pu percevoir des points communs entre vous?

H.T.: en fait je pense qu'avec les européennes nous aurions beaucoup à partager. Depuis le dernier congrès, l'Europe n'a rien fait. Soit disant en raison du peu d'argent disponible. Mais quand on voit ce que font les autres continents qui n'ont pas les mêmes moyens... Il me semble que nous pourrions trouver plusieurs dénominateurs communs et lancer ainsi des campagnes. Nous devrions pouvoir mettre nos idées ensemble et développer des synergies par rapport aux situations vécues. Je serais très favorable à un congrès sur le plan européen qui nous permette d'avoir des repères plus connus que

lors du congrès mondial. Nous devrions proposer des actions répondant à nos problèmes spécifiques. Ce qui était dommage, c'est la «sur-représentativité» de femmes travaillant dans de très petites structures. Il faudrait pouvoir avoir une meilleure représentativité des réalités paysannes lors de ces réunions, mixant tous les types de structures agricoles.

## Pensez-vous nécessaire que La Via Campesina ait une commission femmes et organise de telles rencontres?

H.T.: oui, c'est à mon avis indispensable et un accent doit être mis sur ce thème. Ce qu'il faudrait par contre, c'est être un peu plus structurées pour passer des constats à des axes d'actions, des campagnes. Les thèmes privilégiés par les femmes de La Via Campesina sont la formation, le droit des femmes à la terre, aux semences, aux crédits et la problématique de la violence. Tous valent la peine d'être traités, mais il faudrait faire le pas de plus qui consiste à fixer des objectifs concrets.

## Si vous deviez retenir quelques points forts de ce congrès?

H.T.: premièrement, je suis persuadée qu'au sein de la famille paysanne, le couple doit tout faire pour travailler ensemble, se comprendre et non entrer dans un rapport de confrontation. Deuxièmement, je trouve que la diversité du monde, de ses réalités, de ses engagements a été très enrichissant pour moi et cela me donne envie d'aller rendre visite à certaines paysannes pour mieux comprendre leurs réalités. Les échanges ont été vraiment utiles. Enfin, je pense que nous devons réussir à organiser une rencontre sur le plan européen pour approfondir les différentes thématiques soulevées par la «commission femmes» et trouver des réponses pour le continent européen.

## Quelles ont été les conclusions du congrès?

H.T.: c'est pour moi un peu le point faible de cette rencontre. J'ai eu l'impression qu'on repartait pour un tour de piste sans s'être fixé des objectifs clairs de travail. J'attends néanmoins le rapport écrit du congrès. Par contre, la prochaine rencontre a été fixée en Inde et aura lieu avant la prochaine conférence générale de La Via Campesina qui se tiendra en 2008.

*Propos recueillis par V. Hemmeler*

CD de musique, 21 artistes pour la souveraineté alimentaire et La Via Campesina, 32.-, disponible au secrétariat ou sur [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

## Dindes et dindons!

Que vont-elles devenir ces familles qui n'avaient pas le choix sinon de construire une halle qui devait servir uniquement à la production de dindes pour Micarna, qui n'en veut plus?

**Voilà plus de 10 ans que des agriculteurs ont signé un contrat avec le géant Migros. Cette production fournit un revenu accessoire indispensable à la famille. Donc, il est impossible de laisser la halle vide. L'avenir est inquiétant. Car, pour obtenir un contrat de production, il fallait démontrer un revenu social plutôt faible et avoir une exploitation de taille petite à moyenne. C'est ainsi qu'une cinquantaine de producteurs fribourgeois et vaudois s'y sont lancés avec confiance. Mais voilà, le 19 juin 2006, Micarna décide unilatéralement et brutalement l'arrêt de la filière dès 2007.**

**Pourquoi? La pauvre Migros; qui par ailleurs fait des millions de chiffres d'affaires, n'en peut plus. Elle écrit: «La production suisse coûte 3 fois plus chère qu'à l'étranger. C'est la faute au prix des céréales suisses trop chères».**

**Mais la Migros oublie-t-elle que le producteur et sa famille vit en Suisse avec des prix de construction suisse, des assurances et des frais généraux au coût suisse? La production de dindes répond aux normes de production suisse. Et le consommateur peut choisir entre la dinde produite en Suisse avec des céréales suisses ou celle venant d'ailleurs (sans aucune transparence de production).**

**Après les dindes, le beurre, quel autre coup de poing surprise nous réserve le géant Migros?**

**Et la pollution dans tout ça - le transport?**

**Et les conditions de production? Quels salaires pour ceux d'ailleurs qui produisent bon marché?**

*Max Fragnière et Madeleine Rossier, section Fribourg*

**InterLock**  
Le confort par excellence

**TAPIS CAOUTCHOUC**

- ✓ Etables & stabulations
- ✓ Renovations et neuf
- ✓ Sans comparaison avec béton/asphalte
- ✓ Antiglis et isolant
- ✓ Devis sans engagement

**LGC SA · CP 48 · 1627 VAULRUZ**

☎ **026 913 79 84**

✉ [swiss@animat](mailto:swiss@animat) [www.animat.ca](http://www.animat.ca)



STOPOGM COMMUNIQUE

# Le moratoire donne une impulsion au débat politique, à la recherche et à l'agriculture

**Le moratoire suisse sur les OGM est entré en vigueur depuis une année. Le 27 novembre 2005, le peuple et les cantons ont accepté clairement l'initiative sans OGM, contre l'avis de l'Exécutif et des Chambres fédérales. StopOGM – Coordination romande sur le génie génétique – et die Schweizerische Arbeitsgruppe Gentechnologie – Groupe suisse de travail sur le génie génétique, GTG/SAG – forment de part et d'autre de la Sarine la plate-forme de coordination des organisations critiques à l'égard des OGM. Leur but est d'atteindre les objectifs qu'ils se sont donnés d'ici la fin du moratoire.**

Selon l'initiative sans OGM (pour des aliments produits sans manipulations génétiques) votée le 27 novembre 2005, l'agriculture suisse et les aliments issus de sa production doivent rester sans OGM jusqu'en 2010. D'ici là, il s'agit de bénéficier des éléments essentiels permettant que la décision éventuelle de prolonger le moratoire repose sur des informations aussi complètes que vérifiées.

Pour le temps du moratoire, StopOGM s'est donné pour but de devenir la structure de coordination romande pour l'ensemble des organisations romandes concernées par les OGM qui s'étaient engagées pour le moratoire. Et, de concert avec le GTG/SAG, la Coordination romande s'est fixé les objectifs suivants :

- favoriser une recherche approfondie, globale et indépendante sur les risques et les avantages des plantes génétiquement modifiées, en tenant compte très clairement des recherches menées pour une production agricole exempte d'OGM ;
- protéger la production suisse de semences des contaminations d'OGM ;
- rendre transparentes les importations de fourrages transgéniques et surveiller ce marché ;
- combler les lacunes concernant la déclaration des produits issus de et obtenus par des OGM ;
- obtenir des réponses aux questions relatives à la « coexistence » des différentes formes d'agriculture ;
- accompagner la mise en œuvre de la loi sur le génie génétique (ordonnance sur les disséminations, mise en place d'un monitoring sur les OGM, etc.).

## Premiers buts atteints...

StopOGM, le GTG/SAG et leurs organisations partenaires ont déjà atteints trois objectifs fixés pour le temps du moratoire sur les OGM.

- Le Conseil fédéral a accepté deux motions concernant la structure du programme national de recherche 59 demandant un certain équilibre entre les projets de recherche. Une délégation du GTG/SAG a présenté ses exigences au groupe de direc-

tion du PNR. La direction du PNR a concrètement repris certains de ces points. Le 8 novembre 2006, les auteurs des projets sélectionnés ont reçu l'invitation de présenter leur projet dans le détail. StopOGM et le GTG/SAG évalueront l'équilibre des projets et suivront d'un œil critique les projets assortis d'une dissémination expérimentale.

- Le GTG/SAG a enregistré un autre succès en obtenant plus de transparence dans les importations de fourrage transgénique. A la suite d'une motion parlementaire et d'un entretien avec le conseiller fédéral Joseph Deiss, l'Office fédéral de l'agriculture publiera désormais les statistiques des importations de fourrages dans le rapport agricole annuel, en y indiquant les résultats relatifs aux déclarations et aux contrôles enregistrés dans ce domaine. Pour 2006, les importations ne concernent pratiquement que des fourrages sans OGM.

Année	Quantité de Fourrage importé en t	Fourrage déclaré comme contenant des OGM	
		En t	En %
2001	272 991	3783	1.40
2002	318 068	2563	0.80
2003	412 163	688	0.20
2004	383 595	2101	0.55
2005	356 149	402	0.11
2006	259 354	34	0.01

## Statistique des importations de fourrage transgéniques

Autre objectif atteint : Greenpeace, l'une des organisations partenaires de StopOGM et du GTG/SAG, a obtenu des grands distributeurs Migros, Coop, Denner et Spar qu'ils exigent de leurs fournisseurs que leurs produits laitiers et leur viande proviennent d'animaux nourris sans OGM.

## ... et des étapes intermédiaires en vue

StopOGM et le GTG/SAG ont placé trois dossiers à l'agenda politique à venir :

- Le GTG/SAG est à l'origine des deux motions parlementaires déposées cet automne à Flims demandant des mesures de protection pour la production

et la multiplication des semences contre toute contamination d'OGM.

- StopOGM a préparé la motion déposée également lors de la session de Flims demandant la déclaration des produits alimentaires issus d'animaux nourris aux OGM.
- StopOGM et le GTG/SAG s'engagent fermement pour des contrôles renforcés afin de détecter les produits alimentaires contaminés par des OGM non autorisés. Il est essentiel de détecter à temps tous les cas analogues aux riz longs grains contaminés par des variétés transgéniques non autorisées provenant des Etats-Unis et de la Chine.

Après avoir gagné la votation de l'initiative sans OGM, la large alliance constituée des agriculteurs, des consommateurs, des organisations de développement et des défenseurs de l'environnement et des animaux entend rester active durant toute la période du moratoire.

Les organisations membres de la Coordination romande sur le génie génétique:

- BioSuisse
- Déclaration de Berne
- Ecologie libérale
- Fédération romande des consommateurs FRC
- Greenpeace Suisse
- IP-Suisse
- L'Affaire TourneRêve
- L'Agrihotte
- La Clef des Champs
- Le Gumpurf
- Le Lopin Bleu
- Les Cueillettes de Landecy
- Les Jardins de Cocagne
- Les Saveurs de Saisons
- Pain pour le prochain
- Pro Natura - Secrétariat romand
- PROGANA
- Société vaudoise de protection des animaux SVPA
- SWISSAID
- Uniterre

Le bureau est composé de:

- Géraldine Savary, présidente
- Sylvain Fatterbert, secrétaire
- Aline Claire, FRC
- Catherine Morand, Swissaid
- Clément Tolusso, Greenpeace
- Nicolas Bezençon, Uniterre

## Brève

### Agroscope ART publie ses résultats sur les impacts écologiques des OGM

Si la Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART n'a pas pu démontrer scientifiquement l'impact des plantes génétiquement modifiées sur l'environnement, elle a mis en lumière toutes les questions auxquelles elle est incapable de répondre, comme l'impact des transgènes sur les plantes sauvages et sur les organismes du sol. Sur cette base-là, Uniterre ne peut que réaffirmer l'importance du principe de précaution.

Pour en savoir plus pour le temps du moratoire sur les OGM

StopOGM,  
coordination sur le génie génétique  
Rue des Granges 13  
2800 Délemont  
Tél 0324230743  
stopogm@infomaniak.ch  
www.stopogm.ch

# Campagne d'information sur les OGM et pour la protection des semences locales en Indonésie

Depuis plusieurs années déjà la Commission Internationale d'Uniterre entretient des contacts réguliers avec la Fédération Indonésienne des Syndicats Paysans (FSPI). La FSPI est le plus grand syndicat paysan indépendant d'Indonésie, elle est membre de Via Campesina et elle est membre également le rôle de secrétariat mondial. Le soutien d'Uniterre s'est notamment concrétisé dans le cadre d'une campagne d'information organisée durant les mois d'avril à décembre de l'année 2005 sur les organismes génétiquement modifiés et la protection des semences locales pour le maintien de la souveraineté alimentaire. Ce premier projet, (d'un budget de CHF. 30'000.-), mené avec l'appui de la Fédération Genevoise de Coopération, a été financé par les fonds de coopération de la ville de Genève et de Meyrin.

L'Indonésie, en tant que grand pays agricole, a été pendant longtemps en mesure de nourrir sa population. Depuis une dizaine d'années, ce pays est devenu l'un des plus grands importateurs mondiaux de riz, ainsi que d'autres aliments de base tel que le soja.

Alors que les paysans devraient avoir accès à la terre, aux semences et aux crédits pour produire des aliments, la révolution verte et les récentes politiques agricoles les ont dépossédés de leur propre marché, provoquant une chute de la productivité, un exode rural et une augmentation de la pauvreté.

Depuis une quinzaine d'années, beaucoup de terres paysannes ont été transformées en plantations industrielles pour l'exportation. Mais comme les prix de ces matières premières évoluent à la baisse, cette politique n'apporte guère de solution aux problèmes des paysans. Et ce d'autant plus qu'elle entraîne dans son sillon des problèmes de destruction des écosystèmes locaux. C'est dans ce contexte de pression sur l'agriculture vivrière et l'accroissement de la pauvreté rurale que l'introduction forcée des semences OGM par les compagnies agro-industrielles est ressentie par la FSPI comme une menace supplémentaire pour la souveraineté alimentaire.

En premier lieu, l'objectif de ce projet a été l'organisation d'une campagne d'éducation et de formation sur les organismes génétiquement modifiés dans le but de protéger les semences locales et de promouvoir la souveraineté alimentaire. En plus des paysans et des consommateurs, il s'agissait

d'informer l'opinion publique des risques que constituent les OGM du point de vue socio-économique, sanitaire et environnemental. Ceci afin de donner aux acteurs de la société civile indonésienne les moyens de rejeter les produits contenant des organismes génétiquement modifiés.

En deuxième lieu, la campagne consistait à encourager les paysans à préserver et à développer le marché des semences locales, à maintenir et à développer une agriculture locale, écologique et durable afin de garantir un approvisionnement alimentaire de qualité.

3. Durant les mois d'avril à décembre de l'année 2005, la FSPI a organisé 12 séminaires de formation dans 12 provinces indonésiennes (Aceh, Sumatra du Nord, Sumatra du Ouest, Jambi, Sumatra du Sud, Lampung, Banten, Java Ouest, Java Centre, Java Est, Nusa Tenggara Ouest et Nusa Tenggara Est). Chaque séminaire a formé en moyenne une vingtaine de paysans et trois à cinq paysannes. Ces personnes deviendront à leur tour des relais d'information et favoriseront l'éducation sur ce sujet dans leur organisation provinciale respective.

conditions économiques et sociales des agriculteurs. Les OGM n'apportent pas de solution pour un approvisionnement alimentaire de qualité et en quantité suffisante pour l'Indonésie. La FSPI met en avant l'importance et la nécessité pour les agriculteurs de développer et d'approfondir leurs connaissances sur les variétés locales les plus adaptées adaptées. Elle propose la création de collections et souhaite favoriser les conditions pour leur conservation en situ.

L'organisation paysanne souhaite que le principe de précaution tel qu'il est défini dans le protocole de Carthagène serve de référence pour l'Indonésie. En plus, elle souhaite maintenir et améliorer la campagne pour le rejet des semences génétiquement modifiées. Elle sera notamment active au niveau de la recherche sur les cultures de base comme le riz, le soja, le maïs et les cacahuètes, ceci afin d'éviter la mainmise des compagnies multinationales et la perte de la souveraineté alimentaire.

La FSPI va en outre faire pression sur le gouvernement pour que les priorités fixées dans les conditions-cadres qui définissent la politique agricole indonésienne favorisent le maintien et le développement d'une agriculture familiale durable.

En tant que partenaire, la Commission Internationale d'Uniterre estime que le soutien à de tels initiatives élaborées par des organisations de la société civile, tels que des syndicats paysans, représente un facteur essentiel à développer dans le cadre de la coopération internationale. En effet, ces projets permettent aux populations concernées d'exercer une influence sur les décisions influençant les politiques alimentaires et agricoles. Le développement de la souveraineté alimentaire est une condition indispensable pour que les économies répondent aux besoins fondamentaux des populations tout en respectant les ressources naturelles.

Avec le système économique mondial actuel, nous ne pouvons défendre la dignité et un avenir pour de nombreux paysans en Suisse sans défendre les droits des paysans dans les pays du Sud.

*Commission internationale  
Rudi Berli*



Séminaire de formation destiné aux responsables syndicaux des différentes régions agricoles d'Indonésie

Dans le cadre de ce projet d'information et d'éducation les activités suivantes concrètes ont été menées et suivies :

1. Rédaction, édition et distribution d'un livre de lecture BAHAYA GMO (trad. «Dangers - OGM»), tiré à 3000 exemplaires.
2. Elaboration, impression et diffusion d'un cours éducatif sur les OGM et la protection des semences locales pour maintenir la souveraineté alimentaire. Ce cours contient onze leçons qui comprennent chacune deux parties distinctes. La première est basée sur l'échange et la discussion entre participants et la deuxième aborde la problématique par l'intermédiaire d'un jeu. La formation et la compréhension des bases scientifiques de la technologie génétique favorisent l'esprit critique. C'est donc un outil important.

4. La FSPI a tenu plusieurs conférences de presse lors de manifestations ou lors de journées consacrées aux échanges de semences au plan régional et au plan national (17, 20 et 25 avril). Ces conférences participaient à la campagne contre les OGM et pour les droits des paysans.

Grâce à cette campagne menée par la FSPI, la paysannerie et l'opinion publique indonésienne ont été sensibilisées aux risques liés à la culture des OGM et à la préservation des semences locales. Dans ses conclusions, la FSPI recommande aux paysans indonésiens de ne pas utiliser les semences OGM. En effet, les risques de contamination génétique et le phénomène accéléré de génération de résistances constituent une régression agronomique. De plus, la dépendance accrue vis-à-vis des entreprises semencières et agro-industrielles risque encore d'aggraver les



## PÉTITION PA 2011, RÉCOLTE DE SIGNATURES JUSQU'À MI-FÉVRIER

Le débat sur PA 2011 se poursuit actuellement à Berne. Le Conseil des Etats devrait se prononcer en décembre sur la Loi sur l'agriculture et les ordonnances devraient suivre lors de la session de mars. Le Conseil national devrait se prononcer sur l'ensemble des textes également lors de la session de mars.

Afin de faire un maximum de pression lors des négociations, nous devons poursuivre la récolte de signatures jusqu'à mi-février, après quoi il sera trop tard pour agir. Il reste donc 3 mois, dont les fêtes de fin d'année, pour chopper quelques griffes. A l'heure actuelle, nous avons engrangé plus de 25'000 signatures, aussi bien en Suisse allemande qu'en Suisse romande et au Tessin. Les négociations sur PA 2011 sont entrées dans la dernière ligne droite, c'est maintenant qu'il faut réagir.

La pétition est téléchargeable sur les sites  
www.uniterre.ch ou sur  
www.halte-exode-rural.org

### FAITES CONNAÎTRE VOS PRODUITS ET VOS PRESTATIONS: C'EST POSSIBLE EN METTANT UNE ANNONCE DANS VOTRE JOURNAL ET C'EST AUSSI UN SOUTIEN BIENVENU!

• L'entreprise / la maison / la société sous-mentionnée désire faire paraître dans le journal «Uniterre» une publicité selon les indications ci-dessous et s'engage à faire parvenir à l'imprimerie du «Journal de Sainte-Croix et environs» à la fin du mois précédant celui de la parution du numéro demandé, le logo, la carte de visite ou toute autre information ou matériel nécessaire.

• Pour tous renseignements complémentaires, prenez contact avec l'imprimerie ou la rédaction du journal.

• Les tarifs de parution sont indiqués ci-dessous. Des rabais sont accordés pour une annonce qui passe trois fois (5%), six fois (10%) ou douze fois (15%). Il est aussi possible de faire passer des annonces en couleurs (quadri).

Nom de l'entreprise : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : ..... Tél. : .....  
NP : ..... Localité : ..... Fax : .....  
E-mail : .....

Format	Tarif	Nombre de parution (1x, 3x, 6x, 12x)	Dans prochain Uniterre	Autre (mois)
54x 54 mm	fr. 34.-	.....	.....	.....
54x113 mm	fr. 69.-	.....	.....	.....
113x113mm	fr. 134.-	.....	.....	.....
1/4 de page	fr. 189.-	.....	.....	.....
1/2 page	fr. 378.-	.....	.....	.....
1 page	fr. 755.-	.....	.....	.....
<b>1 page quadri</b>	fr. 2'500.-	.....	.....	.....
<b>1/2 page quadri</b>	fr. 1'250.-	.....	.....	.....
<b>1/4 page quadri</b>	fr. 625.-	.....	.....	.....

## CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DANS L'AGRICULTURE

L'Union Suisse des Paysans a relancé le projet d'une convention collective nationale de travail dans le secteur agricole. Nous saluons ce signe positif pour harmoniser la situation en Suisse. Personne n'est dupe: les conditions de travail des employé-e-s de l'agriculture doivent être améliorées. Mais il est aussi évident que les revenus agricoles, toujours à la baisse, ne sont pas favorables au versement de salaires suffisants. Il n'en reste pas moins que nous devons apporter des garanties sociales dans ce secteur afin de démontrer notre volonté d'atteindre une agriculture durable. Il sera alors plus facile de revendiquer parallèlement des conditions sociales pour les familles paysannes auprès des différents milieux politiques et lobbies. Uniterre a toujours soutenu, au sein de la «plateforme pour une agriculture socialement durable» la mise sur pied d'une convention collective et d'un contrat type national.

L'ensemble des «forces en présence» doivent être impliquées dans la rédaction d'une convention collective afin de garantir son acceptation par les différents milieux. Unia est interpellée par le travail que fait l'Union Suisse des Paysans sur une convention collective. Nous encourageons Unia à s'engager dans la co-rédaction de celle-ci. Et nous leur demandons également de s'impliquer pour une filière socialement durable, d'être à nos côtés quand le prix des produits chute ou que des filières disparaissent. La revendication d'un prix aussi bas que possible pour les denrées alimentaires ne devrait plus faire partie des discours. Même si certains représentants des milieux syndicaux ont encore de la peine à abandonner cette revendication, ils sont de plus en plus nombreux à comprendre qu'un prix rémunérateur du lait est une garantie du maintien de places de travail en Suisse, à des salaires décentes, permettant également d'avoir accès à des denrées alimentaires de qualité produites dans des conditions sociales correctes. Le travail régulier que nous faisons avec les syndicats ouvriers tels que le SiT et Unia déploie alors tout son sens. Nous les sensibilisons régulièrement aux conditions sociales et économiques difficiles que vivent les familles paysannes comme nous écoutons leurs attentes. Nous travaillons à la rédaction d'une déclaration commune appelant à une filière agro-alimentaire durable, de la production jusqu'à la consommation. Nos situations sont en effet étroitement liées. Prenons l'exemple de la dinde ou du beurre. Si ces filières étaient partiellement ou complètement abandonnées, les producteurs ne seraient pas les seuls à trinquer: les employés de Crémo ou Micarna risquent également de perdre leur emploi. Nous devons donc, ensemble, revendiquer le maintien des emplois en Suisse, que ce soit dans le secteur primaire, industriel ou des services. Les clivages existant depuis de nombreuses années entre syndicats ouvriers et milieux paysans doivent s'estomper pour laisser place à un dialogue constructif. Il est possible que nous ne soyons pas d'accord sur chaque dossier. Mais le premier pas est d'en parler, de voir sur quels points nous pouvons trouver un accord et sur lesquels une opposition existera. Eviter les attaques directes des uns et des autres serait déjà un progrès. Gageons qu'au vu de ce qui se passe dans la filière alimentaire, des actions communes entre syndicats ouvriers et paysans seront tout bientôt à l'ordre du jour.

Valentina Hemmeler

# BS CONSTRUCTIONS

S A R L

**2516 Lamboing**  
**Tél. 032 315 27 64**  
**Fax 032 315 27 65**

**2523 Lignièrès**